

COMPTE-RENDU DE LA CONFÉRENCE DE PRESSE

DONNÉE PAR MGR PERCEROU APRÈS LA PARUTION DU RAPPORT SAUVÉ

Mgr Laurent PERCEROU a commencé par exprimer sa « *très grande honte devant ce qu'il a entendu, qui dépasse ce à quoi nous nous attendions* » précisant que la commission avait travaillé avec une très grande indépendance, très sérieusement et avec compétence.

« *Mes premières pensées vont aux très nombreuses victimes. Nous entendons leur cri* », précisant, suivant les mots d'un confrère évêque, « *que les agressions sexuelles dans l'Église ont une spécificité : l'abus spirituel. Le prêtre, le religieux, pour les jeunes est cet adulte qui a reçu mission d'être comme la présence de Jésus-Christ au milieu de sa communauté. Et voilà que ces hommes les brisent à jamais parce que l'abus sexuel est une atteinte à l'interdit fondamental qui structure toute société... : 'tu ne tueras point'. Les victimes sont des personnes qui se retrouvent déstructurées et ont du mal à retrouver un équilibre humain, psychologique, affectif, spirituel.* »

L'évêque a ensuite invité les communautés catholiques du diocèse à s'emparer de ce rapport et à regarder « *comment le prendre en compte c'est-à-dire comment est-ce qu'une paroisse, un mouvement de jeunes, une aumônerie va pouvoir devenir une maison sûre ?* » Précisant que la très grande majorité des prêtres, religieux et religieuses « *sont donnés généreusement à leur mission* » et reconnaissant que « *le péché de quelques-uns retombe forcément sur tout le monde* », il voit dans la publication de ce rapport « *un appel qui nous est adressé, aux prêtres, à l'évêque que je suis, d'exercer notre ministère de telle sorte que nous puissions le vivre de façon familiale, fraternelle. Cela signifie sans doute que nous regardions, dans l'Église Catholique, la manière dont nous vivons les responsabilités, notre ministère* ».

Mgr Percerou rappelle ensuite « *que cela fait maintenant 20 ans que l'Église Catholique s'est engagée dans un chemin de purification.* » À partir de 2001 (affaire Pican), des choses ont été mises en place dans le domaine de la prévention, reconnaissant que pendant de nombreuses années ces faits de pédocriminalité ont été minimisés, l'Église comptant « *sur le silence des victimes pour que l'institution ne soit pas atteinte. Malgré tout cela on n'avait pas encore très bien saisi que le traumatisme durait* ». L'affaire Preynat, en 2016, - « *un séisme* » - a fait évoluer les choses.

En 2018 a été commandé le rapport de la C.I.A.S.E. et, au mois de mars cette année, 5 résolutions ont été votées par les évêques qui s'appliquent au plan national :

- **La reconnaissance de « *nos responsabilités* »** et la création d'un lieu mémorial national, lieu pour faire mémoire des victimes et où l'on puisse étudier « *pourquoi il s'est passé ce qui s'est passé.* »
- **2e résolution : le volet justice.** Depuis une vingtaine d'années, il est automatique lorsque l'évêque a un signalement d'une victime de répercuter ce signalement au procureur de la République. De plus, les évêques travaillent sur la création d'un tribunal pénal national qui aura la charge - et non plus le diocèse – de traiter « *ce genre d'affaires qui nécessite une bonne connaissance du droit canonique et des personnels suffisamment formés* ». Cela permettra aussi d'éviter « *les conflits d'intérêt et les suspicions de connivence* » à l'intérieur du diocèse.
- **La prévention.** « *Formation renforcée des prêtres, des acteurs pastoraux et des séminaristes* ».
- « **Suivi et accompagnement des coupables** parce qu'il y a une peine civile quand il y a un procès civil et que les faits ne sont pas prescrits. Il y a une procédure canonique qui peut aboutir à des sanctions. Une fois cela fait, que deviennent les coupables ? L'Église a aussi à réfléchir à la manière dont on va les accompagner. »

• **L'accompagnement des victimes.** Les évêques ont « *décidé la création d'un Conseil National et d'un Service National chargés d'accompagner cette question des abus sexuels sur mineurs dans le domaine de la prévention, de l'écoute des victimes. Également la contribution financière personnalisée en fonction des besoins d'assistance.* » Une instance nationale sera créée pour cela.

Mgr Percerou a ensuite développé ce qui se fait au niveau du diocèse : Depuis 2016 existe une cellule régionale d'accueil et d'écoute des victimes qui reçoit les victimes et rend compte de ses démarches auprès de l'évêque du diocèse concerné. Elle a aussi pour mission de pouvoir « *aller à la rencontre des paroisses, des mouvements, des groupes de catholiques pour sensibiliser le plus grand nombre à cette question.* » Les liens entre le diocèse et le procureur de la République ont été renforcés. Depuis de nombreuses années, ce problème a été pris en compte dans la formation et le recrutement des enseignants et des personnels dans l'enseignement catholique. Des réunions ont lieu régulièrement dans les paroisses sur le thème de la lutte contre la pédophilie.

« *Il devient aujourd'hui quasi systématique de demander un extrait de casier judiciaire aux catéchistes et aux animateurs de jeunes* ». Une journée va être organisée en fin d'année pour les prêtres sur le thème de l'accompagnement spirituel et ses dérives possibles. « *Trotte dans ma tête un projet qui pourrait aller vers la création d'un pôle diocésain de protection des enfants et des jeunes où pourraient travailler ensemble la cellule – Écoute, vigilance, pédocriminalité - l'association – Tabor 44 - qui porte tout l'aspect administratif et juridique des temps forts des enfants et des jeunes, et l'association - Chrétiens face à l'inceste -* ». *

Mgr Laurent Percerou termine en redisant son engagement et celui des évêques à continuer le travail commencé, en précisant que ce combat est le combat de l'Église : « *Nous avons tous à porter ce poids ensemble et c'est ensemble que nous avons à faire en sorte que l'Église soit une maison sûre. Notre Église, je crois qu'elle a quelque chose à apporter à la société et à notre monde d'aujourd'hui* ».

L'évêque de Nantes invite toute personne à venir le rencontrer le **mardi 7 décembre à 20 h 30 en l'église Saint-Médard au Vieux-Doulon** pour être écouté et discuter de ce sujet. La totalité de la conférence de presse pourra être écoutée sur le site diocésain.

Source : Bulletin 'Le Messenger' - Paroisse St Joseph St Georges. Novembre 2021.